



ATELIER PHOTO OPÉRATION SÉDUCTION

Jeudi 7 novembre 2019



TOUR DE TABLE



Bonjour !

À vous de vous présenter...

- ✓ Vous
- ✓ Votre établissement
- ✓ Vos attentes ?
- ✓ Êtes vous équipé d'un Smartphone et prenez vous des photos avec ?
- ✓ Si oui vous les utilisez comment ?

VOS ANIMATEURS



Elodie DELPEUCH

Office de Tourisme du Pays de Roquefort et du Saint-Affricain

Emeline GILHODES

Office de Tourisme du Pays de la Muse et Raspes



Elodie GENTY et Laure BARTHELEMY

Office de Tourisme Rougier Aveyron Sud

Présentation du programme

Un brin de théorie...

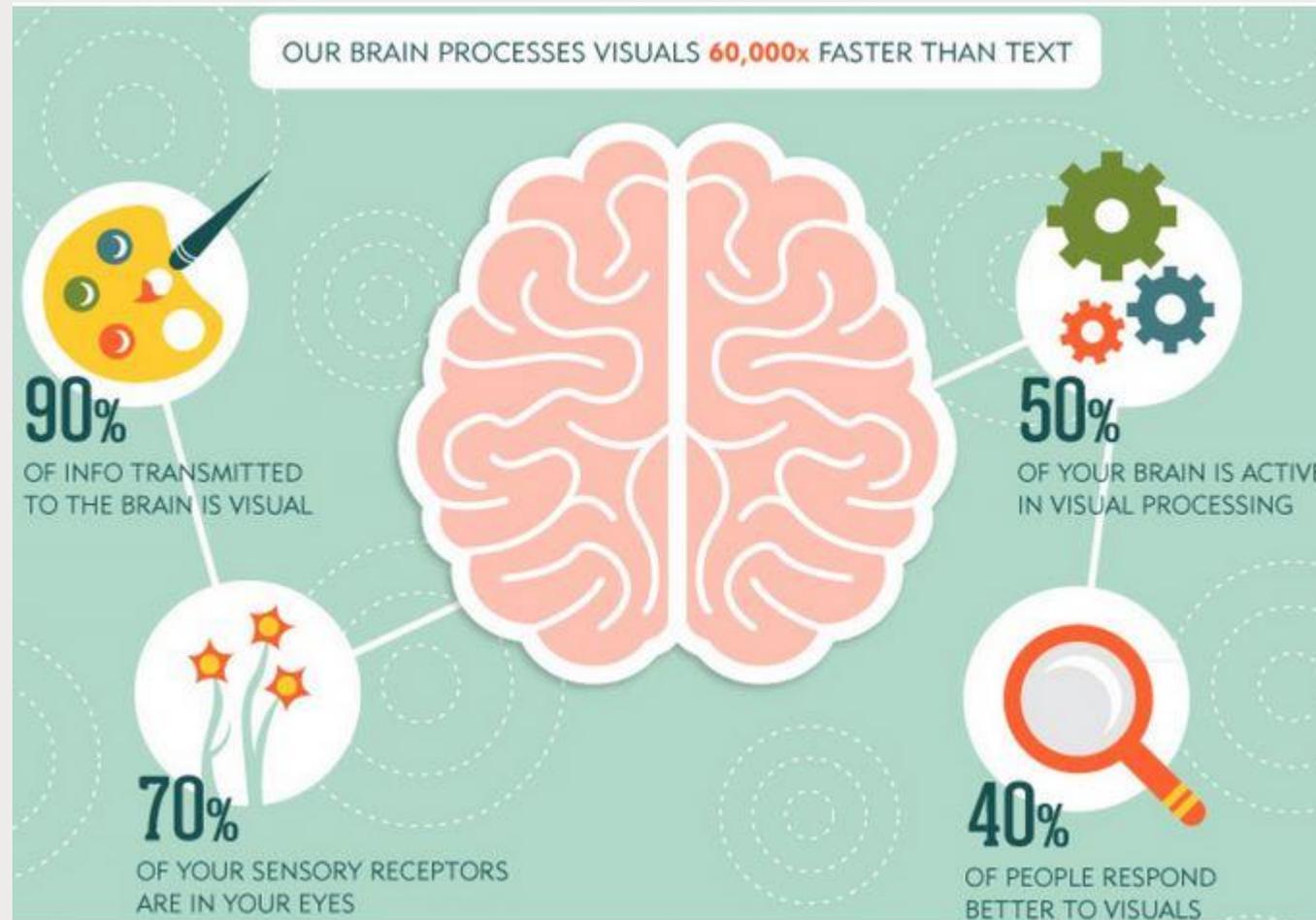
- Les bonnes pratiques (prendre une « belle » photo, "la retravailler" puis diffuser vos images)
- L'approche juridique

Et beaucoup de pratique...

- Pixlr, logiciel de retouche
- Canva, logiciel de conception graphique

Le pouvoir de l'image

« Une image vaut mieux que 1000 mots »



Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

1- La lumière : question majeure

En extérieur

Privilégiez un jour de beau temps, soyez vigilant sur l'heure de prise de vue



notre meilleur allié !



Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Evitez d'utiliser le flash de l'appareil photo, faites entrer la lumière ! (ou ajoutez en...)



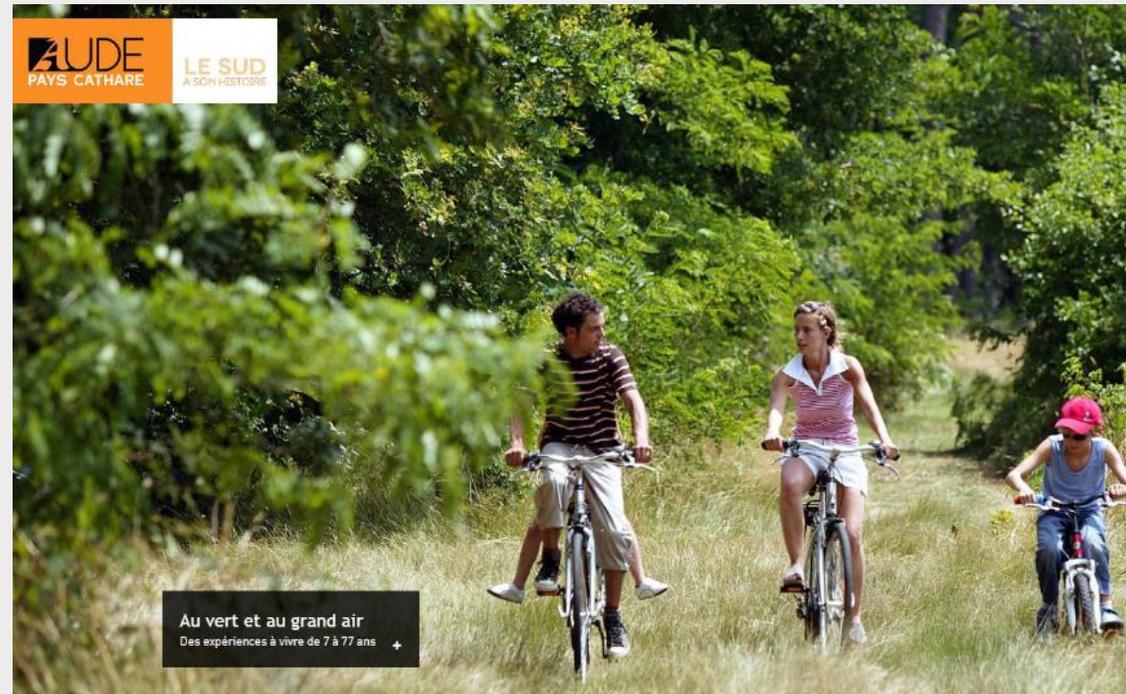
En intérieur

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

2- La mise en scène :

Question à se poser : Quelles émotions et expériences vous souhaitez transmettre ?

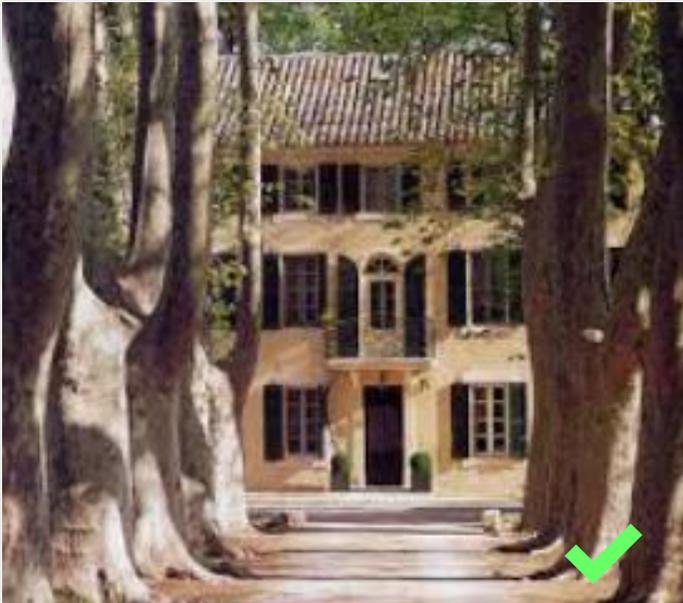


Quelques principes utiles à surveiller

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier une façade



- Cadrer la porte en plein centre de votre image
- Prendre du recul et de la hauteur
- Rendre le lieu « accueillant »
- Etre fidèle à la réalité

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier une pièce à vivre

- Suggérer une expérience
- Insister sur des petits détails (bouquet de fleurs, feu de cheminée...)
- Valoriser ses atouts en fonction de votre cible (familles) et votre positionnement



Rendre le lieu chaleureux et faire en sorte que le client se projette !

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier une petite pièce et salle d'eau

- Se positionner dans un coin de la pièce en visant l'angle opposé
- Placer l'appareil photo en dessous de l'œil
- Incliner votre appareil vers le sol et moins vers le plafond
- Etre en portrait plutôt qu'en paysage



Gagner du volume et éviter d'avoir son reflet dans le miroir (SDB)

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier un lieu de restauration



- Proposer des mets rigoureusement composés, soignés et idéalement éclairés
- Rassurer vos clients (hygiène, mettre de l'humain)
- Rajouter de l'action



Mettre l'eau à la bouche

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier un évènement

- Eviter les espaces vides, mettre de l'humain
- Se rapprocher des participants
- En nocturne : attendre la bonne lumière ou se rapprocher des sujets les mieux éclairés



Montrer le succès de l'évènement et son affluence

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

Photographier une activité de loisirs

- Montrer les personnes en train de pratiquer l'activité
- Présenter l'environnement
- Se mettre à la place du participant : le principe de la caméra subjective



Donner l'envie de pratiquer l'activité

Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

3- Le cadrage

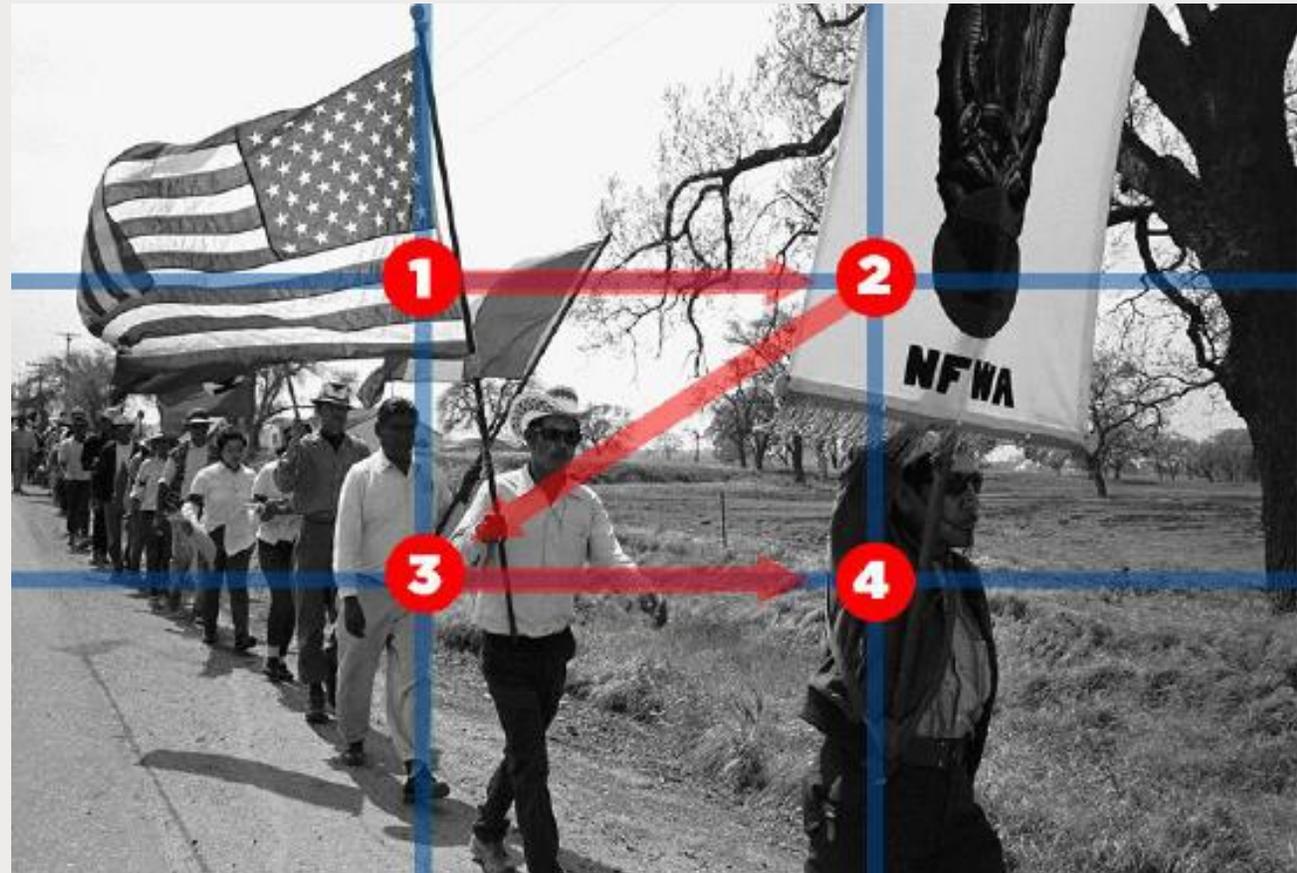
- Respecter la ligne d'horizon



Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

- Afficher une grille sur votre appareil photo : règle des tiers
- Soyez vigilant au sens de lecture et au message que vous souhaitez transmettre



Les bonnes pratiques

Prendre une « belle » photo

- Laisser un espace permettant de suggérer le sens du déplacement

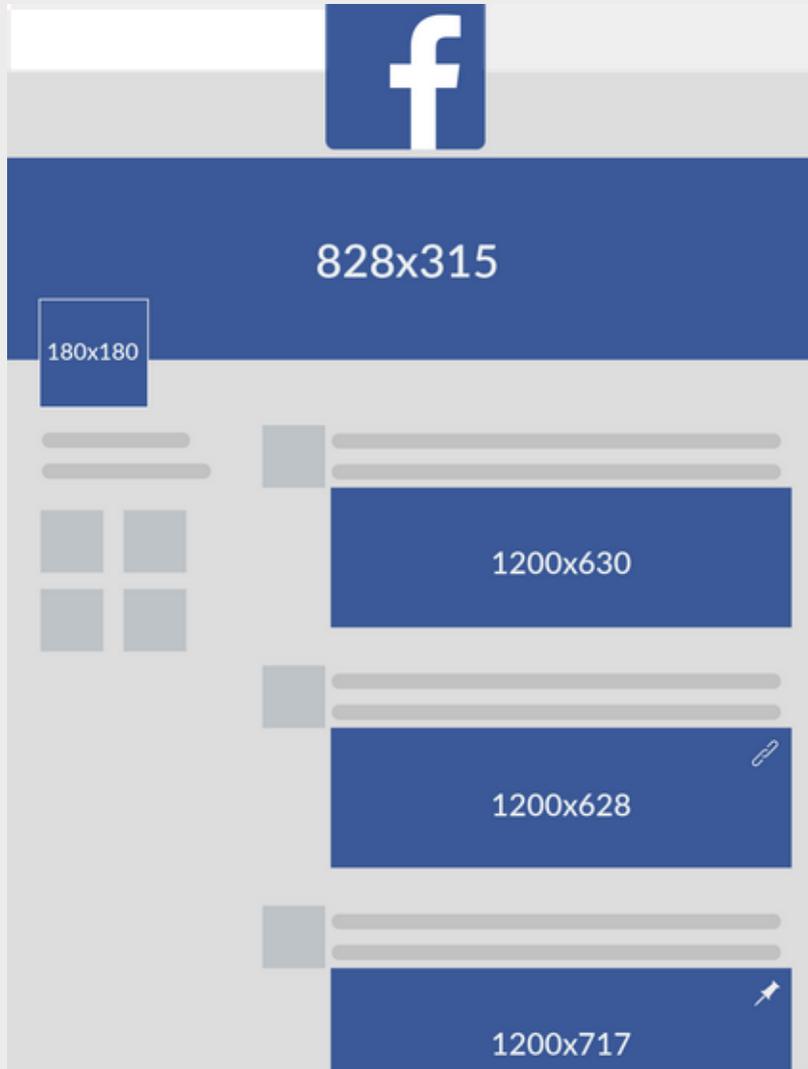


Les bonnes pratiques

4- Retravailler votre photo

- Le tout est de savoir l'utilisation finale afin d'adapter votre photo aux différents supports de diffusion (plateformes, réseaux sociaux, SITA)
- Respecter les consignes spécifiques à chaque plateforme
- Recadrer et alléger
- Rester le plus proche possible de la réalité
- Renommer vos visuels avec des mots clés
- Utiliser le format JPEG ou PNG

Les bonnes pratiques



My Business

Consignes à suivre pour les photos

Vos photos s'affichent mieux sur Google si vous respectez les conditions suivantes :

- **Format** : JPG ou PNG.
- **Taille** : entre 10 Ko et 5 Mo.
- **Résolution recommandée** : 720 px de hauteur et 720 px de largeur.
- **Résolution minimale** : 720 px de hauteur et 720 px de largeur.
- **Qualité** : la photo doit être nette et bien éclairée. Vous ne devez pas beaucoup la retoucher ni utiliser de filtres de façon excessive. En d'autres termes, l'image doit être fidèle à la réalité.

Consignes à suivre pour les vidéos

Assurez-vous que vos vidéos remplissent les critères suivants :

- **Durée** : jusqu'à 30 secondes
- **Taille du fichier** : jusqu'à 100 Mo
- **Résolution** : au moins 720p

Les bonnes pratiques

Photos



Photos :

Pour intégrer une ou plusieurs images à votre fiche, il vous suffit de l'ajouter grâce au bouton « Parcourir ».

Avant de récupérer vos images, assurez-vous qu'elles soient au format jpg, que leur taille soit de 5 Mo au maximum, et que le titre ne contienne ni espace ni caractère spéciaux.

Conseils de rédaction :

- Une fiche avec au moins une image a 7 fois plus de chance d'être ouverte qu'une fiche sans image. (source : Leboncoin) •
- Pensez à vérifier la qualité de l'image en termes de taille, netteté, luminosité, composition, etc...
- La taille maximale d'une image est de 2000 pixels de large. Si vous souhaitez recadrer ou redimensionner vos photos, vous pouvez utiliser le logiciel gratuit en ligne : <https://pixlr.com/editor/>
- N'hésitez pas à vous appuyer sur le guide « Conseils pour vos visuels »

Les bonnes pratiques

- www.tourisme-aveyron.com
- www.tourisme-rougier-aveyron.com



Grill-Pizzeria Les Genêts
SALLES-CURAN



COMMANDERIE DE RULHE LE HAUT *****
AUZITS



Gîte Les Lierres n°4 ***
AUBIN



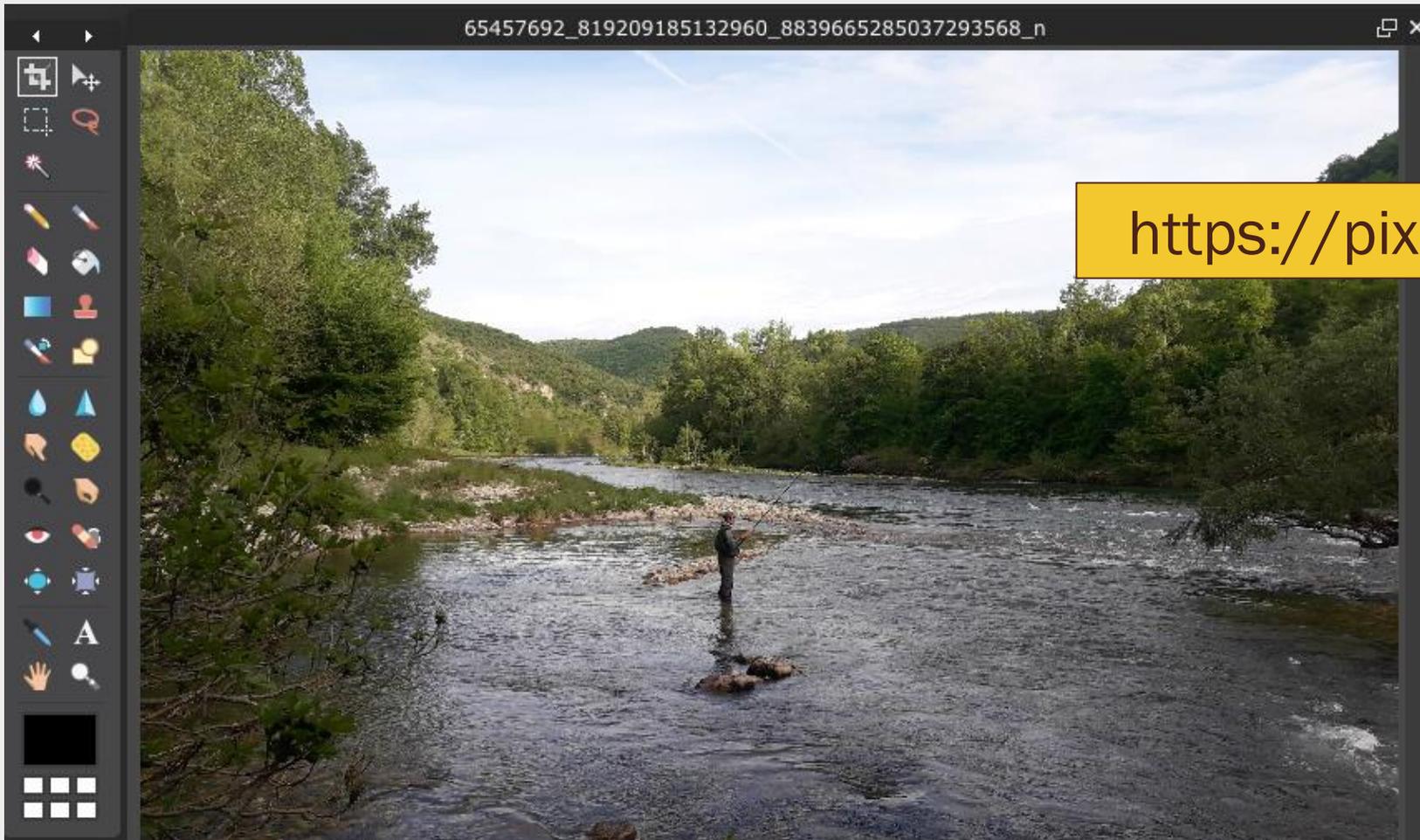
**Résidence de tourisme VTF Les Gorges de la
Truyère *****
ENTRAYGUES-SUR-TRUYÈRE



Un bon affichage de votre photo sur les différents supports

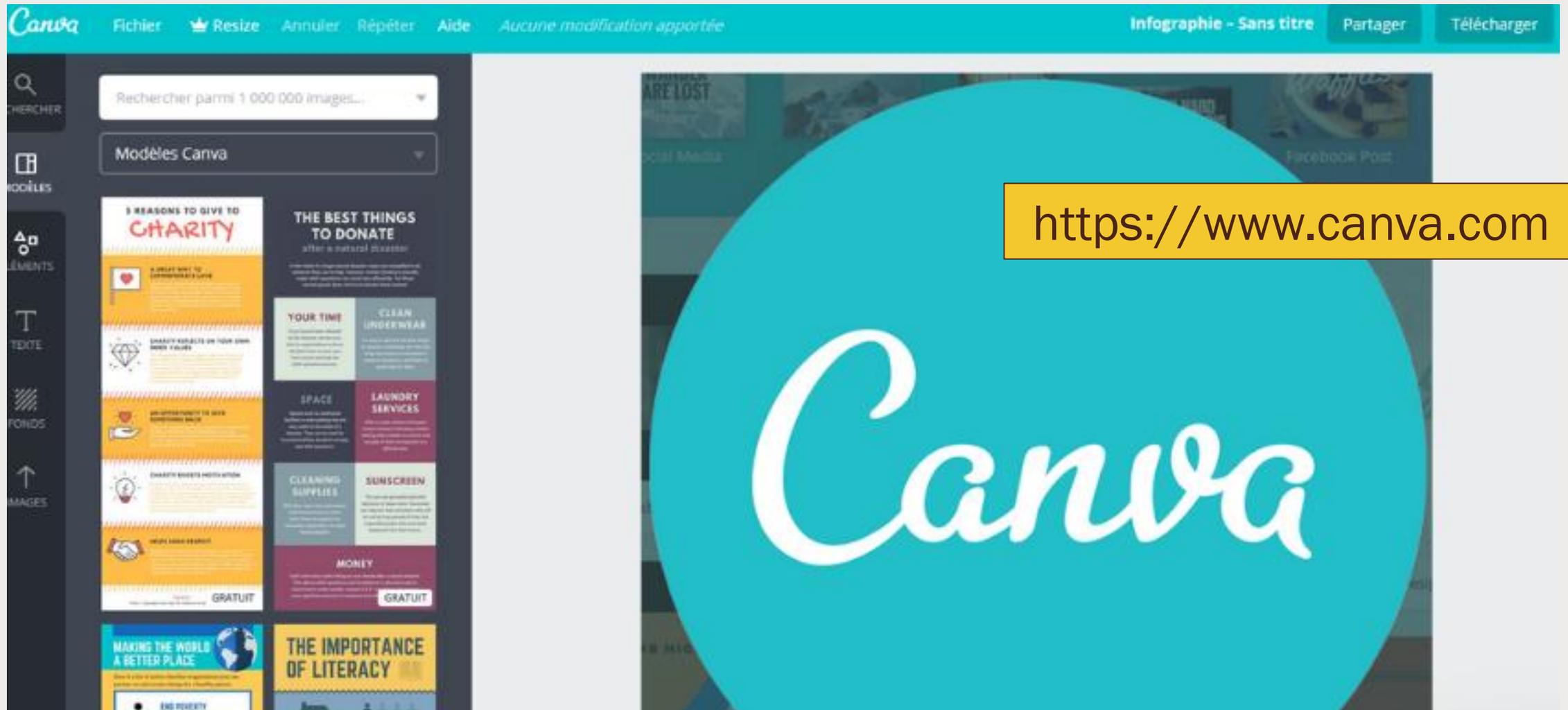
Les bonnes pratiques

- Outil de retouche et d'optimisation marketing



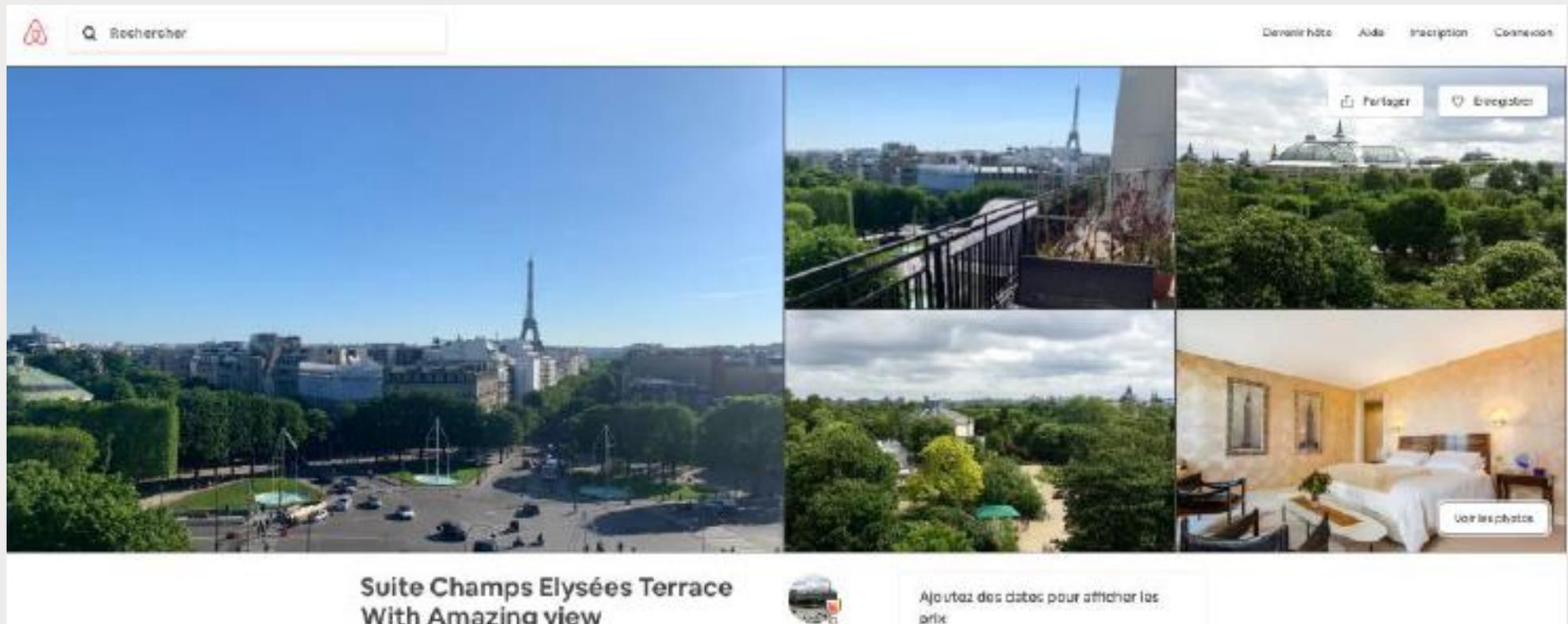
Les bonnes pratiques

- Outil de retouche et d'optimisation marketing



Diffuser votre photo

- Bien choisir l'ordre d'apparition des photos, mettre en avant vos photos « séduisantes » et votre « plus-value »
- Raconter une histoire
- Éviter les redondances



L'approche juridique



Le droit à l'image est le droit de toute personne physique à disposer de son image. En France, il n'est pas inscrit dans une loi mais il existe différentes jurisprudences.

Deux grands principes à retenir :

- **LES PERSONNES VISIBLES** : Avoir leur accord préalable (obligation d'avoir une autorisation d'exploitation du droit à l'image) Préciser par écrit le cadre spécifique et les supports.



Lors d'un évènement il s'agit du droit à l'information.

- **LES BATIMENTS PRIVÉS** : demander l'autorisation au propriétaire, il s'agit de l'exploitation commerciale.

L'approche juridique

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEOS

Je soussigné..... , donne l'autorisation à l'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron, dans le cadre de la promotion, de publier sans limitation dans le temps et sur tout support d'information ou de promotion de l'Aveyron, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises le

Pour faire valoir ce droit,

A..... , le.....

Signature

Autorisation d'exploitation du Droit à l'image.

Je soussigné(e)

Demeurant à

En qualité de

autorise sans réserve mon employeur :

- à disposer de photographies et/ ou vidéos me représentant

Ces images sont destinées à être reproduites, représentées et/ou adaptées, en tout ou partie s'il y a lieu, dans les supports édités par l'ADT et plus particulièrement :

Tous supports numériques et papier, sites internet de la Destination Aveyron et réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation, au cas présent l'ADT AVEYRON, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les images, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée, (le salarié pourra en demander le retrait s'il quitte l'entreprise).

Par la présente je reconnais ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de mon image.

Fait à le

En conclusion

Merci de votre
attention !

- PRODUIRE DES PHOTOS ATTRAYANTES
- DONNER ENVIE DE VENIR CHEZ VOUS

A VOUS DE JOUER !

